



Fiche de données de sécurité

page: 1/17

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 01.06.2015

Version: 4.0

Produit: **CORIPHENE TBA' (vert ou marron)**

(ID Nr. 50413352/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 02.06.2015

SECTION 1: Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise.

1.1. Identificateur de produit

CORIPHENE TBA' (vert ou marron)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit de protection du bois

Utilisation appropriée: produit de protection du bois

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Usine:

BASF Wolman GmbH
Dr.-Wolman-Str. 31-33
76547 Sinzheim, Germany

Exploitant:

CORODIS SARL
Z.I. La Plagne
42123 ST CYR DE FAVIERES
FRANCE

Téléphone: +33 (0)4 77 62 04 17

adresse e-mail : corodis.sds@orange.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Fax: 04 77 62 04 17 (heures de bureau)

International emergency number (Numéro d'urgence international):

Téléphone: +49 180 2273-112

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 01.06.2015

Version: 4.0

Produit: **CORIPHENE TBA' (vert ou marron)**

(ID Nr. 50413352/SDS GEN FR/FR)

date d'impression 02.06.2015

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Eye Dam./Irrit. 1
Skin Corr./Irrit. 2
Aquatic Chronic 2

Conformément à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Dangers possibles:

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, se référer au texte intégral dans la section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Danger

Mention de Danger:

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de Prudence (Prévention):

P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Conseils de prudence (Intervention):

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 01.06.2015

Version: 4.0

Produit: **CORIPHENE TBA' (vert ou marron)**

(ID Nr. 50413352/SDS GEN FR/FR)

date d'impression 02.06.2015

- P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
- P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
- P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Conseils de Prudence (Stockage):

P405 Garder sous clef.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Faire éliminer le contenu/réceptacle dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

Classement de préparations spéciales (GHS):

EUH208: Peut déclencher une réaction allergique. Contient : Propiconazole, triméthylènediamine

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: 2-aminoéthanol, Carbonate de cuivre

Conformément à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Symbole(s) de danger

Xi Irritant.



N Dangereux pour l'environnement.



Phrase(s)-R

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Le(s) conseil(s) de prudence

S2 Conserver hors de portée des enfants.

S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

Le produit contient: Propiconazole, triméthylènediamine

Peut déclencher des réactions allergiques.

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Si cela est pertinent, des informations sont données dans cette section sur d'autres dangers qui ne donnent pas lieu à classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

SECTION 3: Composition / Information sur les composants

3.1. Substances

Pas applicable

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Produit de traitement du bois, liquide, à base de : Carbonate de cuivre, acide borique, Propiconazole, Chlorure de cocotriméthylammonium

Composants dangereux (GHS)

conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

2-aminoéthanol

Teneur (W/W): < 5 %
 Numéro CAS: 141-43-5
 Numéro-CE: 205-483-3

Acute Tox. 4 (Inhalation - Vapeur)
 Acute Tox. 4 (par voie orale)
 Acute Tox. 4 (par voie cutanée)
 Skin Corr./Irrit. 1B
 Eye Dam./Irrit. 1
 STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire)
 Aquatic Chronic 3
 H314, H312, H332, H302, H412, H335

Les limites de concentrations spécifiques

STOT SE 3, irr. pour le syst. respiratoire: >= 5 %

Carbonate de cuivre

Teneur (W/W): 2,2 %
 Numéro CAS: 12069-69-1
 Numéro-CE: 235-113-6
 Numéro d'enregistrement REACH:
 01-2119429040-56

Acute Tox. 4 (Inhalation - poussière)
 Acute Tox. 4 (par voie orale)
 Aquatic Acute 1
 Aquatic Chronic 1
 H332, H302, H400, H410

acide borique

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 01.06.2015

Version: 4.0

Produit: **CORIPHENE TBA' (vert ou marron)**

(ID Nr. 50413352/SDS GEN FR/FR)

date d'impression 02.06.2015

Teneur (W/W): 0,63 %
 Numéro CAS: 10043-35-3
 Numéro-CE: 233-139-2
 Numéro d'enregistrement REACH:
 01-2119486683-25
 Numéro INDEX: 005-007-00-2

Repr. 1B (fertilité)
 Repr. 1B (foetus)
 H360FD

Les limites de concentrations spécifiques

Repr. 1B, fertilité: >= 5,5 %
 Repr. 1B, foetus: >= 5,5 %

Propiconazole

Teneur (W/W): 0,21 %
 Numéro CAS: 60207-90-1
 Numéro-CE: 262-104-4
 Numéro INDEX: 613-205-00-0

Acute Tox. 4 (par voie orale)
 Skin Sens. 1
 Aquatic Acute 1
 Aquatic Chronic 1
 H302, H317, H400, H410

Chlorure de cocotriméthylammonium

Teneur (W/W): 0,07 %
 Numéro CAS: 61789-18-2
 Numéro-CE: 263-038-9

Acute Tox. 4 (par voie orale)
 Skin Corr./Irrit. 1B
 Aquatic Acute 1
 H314, H302, H400

triméthylènediamine

Teneur (W/W): < 1 %
 Numéro CAS: 109-76-2
 Numéro-CE: 203-702-7

Flam. Liq. 3
 Acute Tox. 4 (par voie orale)
 Acute Tox. 2 (par voie cutanée)
 Skin Corr./Irrit. 1B
 Eye Dam./Irrit. 1
 Resp. Sens. 1
 Skin Sens. 1B
 H226, H310, H302, H334, H317, H314

Composants dangereux

conformément à la directive 1999/45/CE

2-aminoéthanol

Teneur (W/W): < 5 %
 Numéro CAS: 141-43-5
 Numéro-CE: 205-483-3
 Symbole(s) de danger: C
 Phrase(s)-R: 34, 20/21/22

Carbonate de cuivre

Teneur (W/W): 2,2 %
 Numéro CAS: 12069-69-1
 Numéro-CE: 235-113-6
 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119429040-56
 Symbole(s) de danger: Xn, N

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 01.06.2015

Version: 4.0

Produit: **CORIPHENE TBA' (vert ou marron)**

(ID Nr. 50413352/SDS GEN FR/FR)

date d'impression 02.06.2015

Phrase(s)-R: 20/22, 50/53

acide borique

Teneur (W/W): 0,63 %
Numéro CAS: 10043-35-3
Numéro-CE: 233-139-2
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486683-25
Numéro INDEX: 005-007-00-2
Symbole(s) de danger: T
Phrase(s)-R: 60, 61
Repr. Cat. 2

Propiconazole

Teneur (W/W): 0,21 %
Numéro CAS: 60207-90-1
Numéro-CE: 262-104-4
Numéro INDEX: 613-205-00-0
Symbole(s) de danger: Xn, N
Phrase(s)-R: 22, 43, 50/53

Chlorure de cocotriméthylammonium

Teneur (W/W): 0,07 %
Numéro CAS: 61789-18-2
Numéro-CE: 263-038-9
Symbole(s) de danger: Xn, N
Phrase(s)-R: 22, 38, 41, 50

triméthylènediamine

Teneur (W/W): < 1 %
Numéro CAS: 109-76-2
Numéro-CE: 203-702-7
Symbole(s) de danger: T
Phrase(s)-R: 10, 22, 24, 35, 42/43

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les identifications de danger, les symboles de danger, les phrases R et les mentions de danger, se référer au texte intégral dans la section 16.

SECTION 4: Premiers Secours

4.1. Description des premiers secours

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Après inhalation:

En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : Air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 01.06.2015

Version: 4.0

Produit: **CORIPHENE TBA' (vert ou marron)**

(ID Nr. 50413352/SDS GEN FR/FR)

date d'impression 02.06.2015

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En aucun cas n'utiliser de solvant. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire de grandes quantités d'eau, secours médical. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Irritation des yeux, irritation cutanée

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

mousse, eau pulvérisée, poudre d'extinction, dioxyde de carbone

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:

jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, oxydes d'azote, fumées, noir de carbone, gaz/vapeurs corrosifs

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:

Le danger dépend des produits et des conditions de combustion. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols/brouillards de pulvérisation. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Eviter la pénétration dans le sol, les eaux superficielles et les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Recueillir avec une matière absorbante inerte (ex : sable, terre, etc.).

Eliminer le matériel contaminé selon les prescriptions en vigueur.

Pour de grandes quantités: Pomper le produit.

6.4. Référence à d'autres sections

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent en section 8 et 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les zones d'application. Se reporter à la Section 8 pour en savoir plus sur la protection personnelle. Se conformer aux lois sur la santé et la sécurité au travail. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:
Pas de mesures particulières nécessaires.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matériaux adaptés: Polyéthylène haute densité (PEHD), aluminium

Autres données sur les conditions de stockage: Stocker à l'abri du gel. Conserver le récipient bien fermé. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver sous clef et hors de portée des enfants. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

sensible au gel

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés dans la section 1, l'avis mentionné dans cette section 7 doit être respecté.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

10043-35-3: acide borique

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Filtre combiné pour gaz/vapeurs de composés organiques, inorganiques acides et basiques(p.ex. EN 14387 type ABEK).

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) (EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction du niveau d'activité et d'exposition.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau. Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.).

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique:	liquide
Couleur:	limpide bleu(e) pour le vert et marron pour le marron
Odeur:	doux(ce)
Seuil olfactif:	Aucune donnée pertinente n'est disponible.
Valeur du pH:	env. 9,8 (eau, 20 g/l, 25 °C)
Température de fusion:	env. 0 °C
Température d'ébullition:	env. 100 °C

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 01.06.2015

Version: 4.0

Produit: **CORIPHENE TBA' (vert ou marron)**

(ID Nr. 50413352/SDS GEN FR/FR)

date d'impression 02.06.2015

Point d'éclair:	Du fait de la teneur importante en eau, la détermination du point éclair n'est pas nécessaire.
Vitesse d'évaporation:	non déterminé
Inflammabilité:	non inflammable
Inflammabilité des produits aérosols:	non applicable, le produit ne forme pas d'aérosols inflammables
Limite inférieure d'explosivité:	ne s'applique pas
Température d'auto-inflammation:	non applicable
Pression de vapeur:	non applicable
Densité:	env. 1,0 g/cm ³ (20 °C)
densité de vapeur relative (air):	non déterminé
Décomposition thermique:	> 250 °C
Viscosité dynamique:	env. 18 mPa.s (20 °C)
Risque d'explosion:	aucune propriété explosive

9.2. Autres informations

Miscibilité avec l'eau: miscible en toutes proportions

Autres informations:
Si nécessaire, des informations sur d'autres paramètres physiques et chimiques sont indiqués dans cette section.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.4. Conditions à éviter

Voir les renseignements sur l'entreposage à la section 7.

10.5. Matières incompatibles

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 01.06.2015

Version: 4.0

Produit: **CORIPHENE TBA' (vert ou marron)**

(ID Nr. 50413352/SDS GEN FR/FR)

date d'impression 02.06.2015

Produits à éviter:
oxydants puissants, agent réducteur puissant

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Données expérimentales/calculées:
DL50 (par voie orale): > 2.000 mg/kg

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:
Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:
Un effet sensibilisant pour les personnes particulièrement sensibles ne peut être exclu.

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:
Selon notre expérience et les informations dont nous disposons, le produit ne provoque aucun effet nocif, dans les conditions normales de manipulation et de mise en oeuvre.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:
n'est pas considéré comme cancérogène (sur la base de la composition).

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:
Selon notre expérience et les informations dont nous disposons, le produit ne provoque aucun effet nocif, dans les conditions normales de manipulation et de mise en oeuvre.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 01.06.2015

Version: 4.0

Produit: **CORIPHENE TBA' (vert ou marron)**

(ID Nr. 50413352/SDS GEN FR/FR)

date d'impression 02.06.2015

Selon notre expérience et les informations dont nous disposons, le produit ne provoque aucun effet nocif, dans les conditions normales de manipulation et de mise en oeuvre.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Selon notre expérience et les informations dont nous disposons, le produit ne provoque aucun effet nocif, dans les conditions normales de manipulation et de mise en oeuvre.

Autres informations sur la toxicité

Selon notre expérience et les informations dont nous disposons, le produit ne provoque aucun effet nocif, dans les conditions normales de manipulation et de mise en oeuvre. Le produit n'a pas été testé. Les informations toxicologiques proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) env. 1 - 10 mg/l

Le produit n'a pas été testé: la valeur a été calculée à partir des données de ses composants.

12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides. La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Le produit ne répond pas aux critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) et vPvB (très persistant/très bioaccumulable).

12.6. Autres effets néfastes

Le produit ne contient aucune substance listée dans l'Annexe I du Règlement (CE) n°2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 01.06.2015

Version: 4.0

Produit: **CORIPHENE TBA' (vert ou marron)**

(ID Nr. 50413352/SDS GEN FR/FR)

date d'impression 02.06.2015

12.7. Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Le produit ne doit pénétrer ni dans les eaux, ni dans les égouts, ni dans les stations d'épuration. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:

Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale; ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Numéro ONU	UN3082
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient CARBONATE DE CUIVRE)
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Code de restriction en tunnel: E

RID

Numéro ONU	UN3082
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient CARBONATE DE CUIVRE)
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour	oui

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 01.06.2015

Version: 4.0

Produit: **CORIPHENE TBA' (vert ou marron)**

(ID Nr. 50413352/SDS GEN FR/FR)

date d'impression 02.06.2015

l'environnement:

Précautions particulières à
prendre par l'utilisateur: Aucun connu**Transport fluvial intérieur**

ADN

Numéro ONU	UN3082
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient CARBONATE DE CUIVRE)
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu
Transport par voie navigable en bateau citerne:	Non évalué

Transport maritime

IMDG

Numéro ONU:	UN 3082
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient CARBONATE DE CUIVRE)
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui Polluant marin: OUI
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu

Sea transport

IMDG

UN number:	UN 3082
UN proper shipping name:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains COPPER CARBONATE)
Transport hazard class(es):	9, EHSM
Packing group:	III
Environmental hazards:	yes Marine pollutant: YES
Special precautions for user:	None known

Transport aérien

IATA/ICAO

Air transport

IATA/ICAO

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 01.06.2015

Version: 4.0

Produit: **CORIPHENE TBA' (vert ou marron)**

(ID Nr. 50413352/SDS GEN FR/FR)

date d'impression 02.06.2015

Numéro ONU:	UN 3082	UN number:	UN 3082
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient CARBONATE DE CUIVRE)	UN proper shipping name:	ENVIRONMENTAL LY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains COPPER CARBONATE)
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM	Transport hazard class(es):	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III	Packing group:	III
Dangers pour l'environnement:	oui	Environmental hazards:	yes
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu	Special precautions for user:	None known

14.1. Numéro ONU

Voir les entrées correspondantes au numéro UN pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC**Transport in bulk according to Annex II of MARPOL73/78 and the IBC Code**

règlement:	Non évalué	Regulation:	Not evaluated
Expédition approuvée:	Non évalué	Shipment approved:	Not evaluated
Nom de la pollution:	Non évalué	Pollution name:	Not evaluated

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 01.06.2015

Version: 4.0

Produit: **CORIPHENE TBA' (vert ou marron)**

(ID Nr. 50413352/SDS GEN FR/FR)

date d'impression 02.06.2015

Catégorie de la pollution:	Non évalué	Pollution category:	Not evaluated
Type de navire:	Non évalué	Ship Type:	Not evaluated

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Rubrique(s) de la nomenclature ICPE (France): 4511

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-8 (France): 9, 49, 49bis, 65, 66

Règlement (UE) n° 528/2012 sur les produits biocides

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique (CSA) non exigée

SECTION 16: Autres informations

En complément des informations figurant dans la fiche de données de sécurité, veuillez consulter la fiche technique.

Texte intégral des classifications, incluant les indications de danger, les symboles de danger, les phrases R et les mentions de danger, si mentionnés dans les sections 2 et 3:

C	Corrosif.
Xn	Nocif.
N	Dangereux pour l'environnement.
T	Toxique
34	Provoque des brûlures.
20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
20/22	Nocif par inhalation et par ingestion.
50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
60	Peut altérer la fertilité.
61	Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
22	Nocif en cas d'ingestion.
43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
38	Irritant pour la peau.
41	Risque de lésions oculaires graves.
50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
10	Inflammable.
24	Toxique par contact avec la peau.

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 01.06.2015

Version: 4.0

Produit: **CORIPHENE TBA' (vert ou marron)**

(ID Nr. 50413352/SDS GEN FR/FR)

date d'impression 02.06.2015

35	Provoque de graves brûlures.
42/43	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
Eye Dam./Irrit.	Lésions oculaires graves / irritation oculaire
Skin Corr./Irrit.	Corrosion/irritation cutanée
Aquatic Chronic	Danger pour le milieu aquatique - chronique
Acute Tox.	Toxicité aiguë
STOT SE	Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique)
Aquatic Acute	Danger pour le milieu aquatique - aigu
Repr.	Toxicité pour la reproduction
Skin Sens.	sensibilisation de la peau
Flam. Liq.	Liquides Inflammables
Resp. Sens.	Sensibilisation des voies respiratoires
Repr. Cat. 2	Substances toxiques pour la reproduction (fertilité ou développement) Catégorie 2 : Substances devant être assimilées à des substances causant des effets toxiques sur le développement dans l'espèce humaine ou substances devant être assimilées à des substances altérant la fertilité dans l'espèce humaine
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H312	Nocif par contact cutané.
H332	Nocif par inhalation.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H360FD	Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H310	Mortel par contact cutané.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Les données ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit. Ni les spécifications du produit, ni les domaines d'application du produit ne peuvent être déduits des données figurant dans cette fiche de données de sécurité. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits d'exclusivité et toutes les lois existantes sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.